

INFOLETTRE DU MARAIS

INFORMATIONS IMPORTANTES À L'INTENTION DES PARENTS



DÉPART HÂTIF

Chers parents et tuteurs,

Nous aimerions faire un retour sur la situation du départ hâtif que nous avons vécu jeudi dernier de sorte à clarifier le processus et vous informer des améliorations que nous mettrons en place advenant qu'une autre situation du genre survienne.

Tout d'abord, comme vous avez sûrement pu l'inférer, une très courte période de préavis nous a été donnée avant que nous perdions l'électricité (11 minutes). De ce fait, lorsqu'on vous a envoyé un courriel, seule une partie de la liste d'envoi a pu recevoir le communiqué avant que le réseau soit coupé. À l'avenir, advenant qu'une école perde accès au réseau Internet, le département des communications du DSFS s'occupera d'informer les parents de cette dernière quant à la procédure à suivre pour récupérer son enfant.

Dans un deuxième ordre d'idée, nous nous fions aux renseignements démographiques que vous nous validez en début d'année (fiche jaune) pour déterminer où va chaque enfant advenant une fermeture d'école. En suivant notre procédure, on s'est rendu compte que certains contacts d'urgence n'étaient plus à jour. À partir de maintenant, nous allons valider les contacts d'urgence des élèves en septembre et en janvier de sorte à avoir des dossiers à jour et faciliter le processus.

Finalement, bien que cette situation nous ait tous pris par surprise, nous tenons à remercier notre personnel et vous, chers parents, pour votre patience et votre appui.

L'équipe de direction

Procédure en cas de départ hâtif – Fermeture de l'école

Priorité #1 - Communiquer avec **tous les parents de l'école** par courriel pour les informer de la situation. Copier le communiqué à la page Facebook de l'école.

Priorité #2 – Communiquer avec **les services de garde** de nos élèves par téléphone, à l'exception de la garderie de l'école, pour déterminer si les éducateurs peuvent accueillir les élèves. Appeler le contact #1 au dossier de l'élève advenant que son service de garde ne puisse pas l'accueillir. Advenant qu'aucun contact d'urgence réponde à l'appel, on garde l'élève à l'école.

Priorité #3 – Communiquer par téléphone avec le contact #1 de chaque **élève qui prend l'autobus** pour s'assurer que quelqu'un soit à l'arrêt ou à la maison pour l'accueillir. Advenant qu'aucun contact d'urgence réponde à l'appel, on garde l'élève à l'école.

Priorité #4 – Communiquer avec les parents des **élèves marcheurs** pour les informer de la situation et s'assurer que quelqu'un soit à la maison pour les accueillir. Advenant qu'aucun contact d'urgence réponde à l'appel, on garde l'élève à l'école.

NOUVELLES

➤ **Bingo familial et Marché de Noël**

C'est ce jeudi, 5 décembre 2024, qu'aura lieu notre événement du **Bingo familial et Marché de Noël**. Les familles, qui ont commandé les cartes de bingo à l'avance, les recevront, par l'entremise du sac à dos de l'aîné, mercredi après-midi.

Prière de noter que des cartes seront vendues sur place jeudi soir et que le seul mode de paiement accepté dans l'établissement sera l'argent comptant.

Horaire de l'évènement

16 h 30 à 18 h – Visite des kiosques et/ou du Salon du livre

17 h à 18 h – Souper pizza* (précommander au plus tard AUJOURD'HUI : [ICI](#))

18 h à 18 h 15 – Organisation du Bingo/ fermeture des kiosques

18 h 15 à 19 h 30 – Bingo familial (payant)

* À noter qu'il n'y aura pas de pizzas supplémentaires à vendre. Seules les pizzas qui ont été précommandées seront distribuées.

➤ **Dîner de Noël**

Vous avez jusqu'à jeudi de cette semaine, soit le 5 décembre pour précommander le repas de Noël de votre enfant au coût de 9,50\$. L'argent comptant doit être envoyé à l'école dans un petit sac identifié au nom de votre enfant. **À noter que le jour du repas de Noël et le jour suivant, soit les 10 et 11 décembre prochain, il n'y aura pas de service de cafétéria offert à nos élèves.**

DATES IMPORTANTES À RETENIR

5 DÉCEMBRE 2024

Bingo familial et Marché de Noël + Festival du livre

6 DÉCEMBRE 2024

CONGÉ pour les élèves et rencontres parents-maîtres (AM) + CAP (pm) pour le personnel scolaire

10 DÉCEMBRE 2024

Dîner de Noël

20 DÉCEMBRE 2024

Dernier jour de classe pour les élèves et le personnel scolaire avant le congé des Fêtes

